



PRÉFÈTE DE LA CORSE-DU-SUD

Ajaccio, le 13 mars 2019

**COMMUNIQUE à l'attention des maires des communes
du département de la Corse-du-Sud**

Météo-France a édité un bulletin risque météorologique à plus de 24 heures d'échéance pour le paramètre « vent fort » concernant le département de la Corse-du-Sud, débutant le jeudi 14 mars 2019 à 19h00 jusqu'au vendredi 15 mars 2019 à 06h00.

**Situation météorologique à surveiller vent fort
du jeudi 14 mars 2019 à 19h00 au vendredi 15 mars 2019 à 06h00**

Le vent d'Ouest à Sud-Ouest se lève jeudi après-midi et devient fort en fin de journée aux extrémités nord et sud de l'île.

Il devient violent dans la nuit de jeudi à vendredi atteignant 110 à 120 km/h en Balagne, sur les Crêtes de la chaîne centrale, les cols exposés, et localement 120 à 140 km/h dans les parages du Cap Corse, des rafales de 110 à 120 km/h touchant Bastia.

Le Libeccio tombe vendredi matin.

IMPORTANT



L'arrêté préfectoral n° 2A-2019-03-04-001, en date du 04 mars 2019, portant interdiction de l'emploi du feu en Corse-du-Sud reste applicable jusqu'à nouvelle décision.

Il y a lieu également d'assurer une veille de cet événement, d'anticiper l'information des populations et notamment des organisateurs d'activités ou événements en extérieur.

Il convient aussi d'apporter une attention particulière aux structures sensibles au vent (ex : tentes, chapiteaux, etc...)

*Pour se tenir informé de l'évolution des conditions météorologiques auprès de
Météo France: composez le **05 67 22 95 00** ou consultez
www.meteofrance.com*